



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 14 mai 2012

La commission s'est réunie à 15 h 40 sous la présidence de Mme Julie de Groote, présidente.

1. **Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Wallonie et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Turquie, d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011**
56 (2011-2012) n° 1
2. **Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010**
57 (2011-2012) n° 1

Décisions

- La commission a décidé de joindre la discussion de ces deux projets de décret.
- M. Vincent Lurquin a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Emir Kir, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a procédé à l'examen et au vote des projets de décret.
 - ***Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération en matière de culture, de formation et de recherche scientifique entre le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement de la Wallonie et le Collège de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Turquie, d'autre part, fait à Bruxelles le 7 juin 2011 [doc. 56 (2011-2012) n° 1]***

L'article premier a été adopté par 11 voix pour et 1 abstention.

L'article 2 a été adopté par 11 voix pour et 1 abstention.

L'ensemble du projet de décret a été adopté par 11 voix pour et 1 abstention.

- ***Projet de décret portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et la République de Croatie, d'autre part, signé à Namur le 21 décembre 2010 [doc. 57 (2011-2012) n° 1]***

L'article premier a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

L'article 2 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

L'ensemble du projet de décret a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

3. Projet de décret portant assentiment au Protocole d'Adhésion de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale, signé le 17 septembre 2010 à Budapest, à l'Accord de Coopération entre le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement wallon, d'une part, et le Gouvernement de la Hongrie, d'autre part, signé le 25 mars 1997

58 (2011-2012) n° 1

Décisions

- M. Vincent Lurquin a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Emir Kir, ministre en charge des Relations internationales.
- La commission a mené une discussion générale.

- La commission a procédé à l'examen et au vote du projet de décret.

L'article premier a été adopté par 6 voix pour et 6 abstentions.

L'article 2 a été adopté par 6 voix pour et 6 abstentions.

L'ensemble du projet de décret a été adopté par 6 voix pour et 6 abstentions.

- Il a été fait confiance à la présidente et au rapporteur pour la rédaction du rapport.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari, M. Emmanuel De Bock (supplée M. Michel Colson), Mme Julie de Groote (présidente), M. Serge de Patoul, Mme Caroline Désir (remplace M. Rudi Vervoort), Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin, Mme Anne-Sylvie Mouzon, M. Philippe Pivin, Mme Olivia P'tito (supplée M. Eric Tomas), M. Joël Riguelle et Mme Françoise Schepmans.

Membres absents : M. Michel Colson (excusé), M. Eric Tomas (excusé) et M. Rudi Vervoort (excusé).

Etaient également présents à la réunion : M. Jean-Claude Defossé (député), M. Emir Kir (ministre).